



FEU EN MA1

C.P. Bourg en Bresse

Le 24/07/2024

Ce Mardi 23 juillet vers 15h00, le détenu D. a de nouveau montré son besoin incontrôlable de mettre le feu à sa cellule en passant à l'acte ce jour. Ce détenu n'a de cesse de faire parler de lui et met à bout tous les personnels, en jetant régulièrement son urine à travers la porte, en mettant le feu à sa cellule, en insultant à tout va les surveillant et les personnels infirmier, celui-là même qui aurait dû nous quitter ce même jour vers une autre structure d'accueil.

Les personnels pénitentiaires Bressans ont une fois de plus démontré leur professionnalisme

Grâce à cette rapidité d'intervention aucun blessé n'est à déplorer.

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** souhaite surtout revenir sur l'annulation du transfert du détenu D.

En effet, ce même jour, le DAP était en visite sur la structure d'accueil de notre énergumène, de ce fait nos autorités ont décidé du report du transfert.

IL est plus facile de montrer de belles choses au DAP sur une visite et cacher ce que vivent les agents au quotidien

Le bureau local **UFAP UNSa justice** ne peut se satisfaire d'un tel état de fait alors même que tout était prévu pour le départ de cet individu, apparemment la sécurité du personnel passe largement après une visite du DAP

Malgré un contexte compliqué au sein de notre établissement (surpopulation, matelas au sol, sous-effectif), les personnels ont su répondre présent.

Le bureau local **UFAP UNSa justice** tient à souligner la qualité professionnelle dont ont fait preuve les agents lors de cette intervention.

Le bureau local **UFAP UNSa justice** demande à ce que soient récompensés les personnels présents sur l'incident.

Pour l'UFAP UNSa Justice Bourg en Bresse,

Jonny De Faria

U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04-26-16-10-09 mail : j.defaria@ufap.fr ou ufap.epbourg01@gmail.com